

Engagement en lien avec la santé, la sécurité et l'environnement (SSE)

L'entreprise est soucieuse d'adopter des pratiques favorisant la protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement ainsi que des principes de développement durable.

Consciente que les activités de l'entreprise sont susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, l'entreprise souhaite s'assurer que ses opérations se déroulent de façon à minimiser ses impacts environnementaux. De plus, elle considère que la santé et sécurité de ses employés est primordiale et désire mettre en place un milieu de travail sain et sécuritaire.

En tant que l'un des plus importants distributeurs d'énergies dans l'est du Canada, Groupe Filgo-Sonic s'efforce d'être un chef de file de son secteur d'activité en matière de protection de la santé, de la sécurité et de l'environnement. **Pour y arriver, Groupe Filgo-Sonic prend les engagements suivants :**

Respect des lois et de ses exigences internes en vigueur

Prendre les actions nécessaires afin de se conformer aux exigences qu'elle se fixe en matière de SSE, en plus des exigences légales applicables. L'entreprise soucieuse de la sécurité de tous, favorise un environnement sans alcool et sans drogue afin que ses employés soient aptes au travail.

Prévention

Identifier, prévenir, réduire, contrôler ou éliminer les risques associés aux accidents de travail, aux maladies professionnelles et à l'environnement.

Mettre en place et s'assurer de l'application de procédures permettant de minimiser, les accidents de travail et les impacts environnementaux de l'entreprise.

Effectuer une gestion rigoureuse de ses risques en matière de SSE ainsi qu'à déployer et maintenir à jour des plans de mesures d'urgence adaptés aux risques identifiés au sein de l'entreprise afin de réduire les risques liés à la santé-sécurité et à l'environnement.

Amélioration continue

Améliorer continuellement la performance en santé, sécurité et environnement de l'entreprise en réduisant au minimum les accidents du travail et les maladies professionnelles ainsi que l'incidence de ses activités sur l'environnement.

Réviser annuellement ses politiques, procédures et normes en matière de SSE.

Objectifs et cibles

Réviser annuellement ses objectifs et cibles en matière de SSE.

Suivi

Réaliser, périodiquement, le suivi de sa performance en santé, sécurité et environnement et mesurer le degré d'atteinte de ses objectifs et cibles à l'aide d'audits, d'outils de vérification et d'indicateurs.

Formation et sensibilisation

Fournir aux employés de l'information sur l'utilisation des équipements de protection individuelle, les risques reliés à leur travail ainsi que les procédures et méthodes sécuritaires.

Former et entraîner son personnel en matière de mesures d'urgence afin qu'il soit apte à intervenir rapidement et efficacement.

Sensibiliser les employés à l'importance de la protection de l'environnement et de la santé-sécurité au travail en plus de les inciter à adopter des comportements sécuritaires.

Encourager les initiatives visant à réduire ou éliminer tout risque pour la santé, la sécurité et l'environnement.

Achats et mandats octroyés aux fournisseurs et sous-traitants

Dans le cadre de ses décisions d'achats et d'octroi de mandats, l'entreprise s'engage à tenir compte :

1. De la performance en matière de SSE de ses fournisseurs et sous-traitants;
2. Des mesures de gestion SSE mises en place par ses fournisseurs et sous-traitants afin de minimiser leurs impacts négatifs sur la santé-sécurité des employés et sur l'environnement;
3. Des caractéristiques environnementales des produits vendus par les fournisseurs.

Évaluation SSE lors d'acquisition

Réaliser des évaluations environnementales des entreprises et propriétés qu'elle souhaite acquérir.

Vérifier la performance en santé, sécurité et la conformité aux normes SSE des entreprises qu'elle souhaite acquérir.

Parties prenantes

Être à l'écoute des parties prenantes et se montrer réceptive à leurs préoccupations en matière de SSE.

Aussi, dans la mesure du possible, Groupe Filgo-Sonic s'engage à prendre les mesures nécessaires afin de corriger les problématiques SSE affectant les parties prenantes.

Diffusion de la politique SSE

Diffuser à ses employés, ses gestionnaires et au public sa politique SSE.

Revue de direction et conseil d'administration

Réaliser une revue annuelle détaillant la performance en santé, en sécurité et en environnement de l'entreprise, de même que les actions prises et prévues, et la présenter à la haute direction et au conseil d'administration de l'entreprise.

La présente politique s'applique à toutes les divisions du Groupe Filgo-Sonic et à l'ensemble de ses activités et ses services.



Michel Lehoux, président-directeur général

1^{er} novembre 2018

Date